

CSS de Calais sites Synthexim et Interor

DREAL
2022

**DIRECTION RÉGIONALE DE
L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT**

Synthexim – Quai d'Amérique

Inspection : récolement des APMD du 06/12/2019 (déchets) et 21/08/2020 (risque et POI)

Inspection du 15/01/2021

- Constats : non respect de l'APMD du 06/12/2019 relatif au stockage des conteneurs de liquides à incinérer, respect de l'APMD du 21/08/2020 et 3 observations (déchets et flexibles pour le dépotage des liquides inflammables)
- Suites proposées : abrogation de l'APMD du 21/08/2020 – demande de compléments
- Un PV de délit pour non respect de l'APMD du 06/12/2019 avait déjà été dressé en 2020
- Réponse de l'exploitant le 19/02/2021

Inspection : contrôle inopiné eau et APMD du 25/01/17 (rejet aqueux)

Inspection du 24/02/2021

- Constats : APMD non respecté, dépassements des VLE (Chloroforme, dichlorométhane)
- Suites proposées : AP d'astreinte (signé le 28/06/2021), APMD (signé le 10/08/2021) du fait du dépassement des VLE, AP de mesures conservatoires (signé le 12/08/2021 – suspension des rejets des synthèses utilisant du Chloroforme et/ou du dichlorométhane)
- Un PV de délit a été dressé pour non respect de l'APMD

Inspections : Légio

Inspection du 20/05/2021 – dépassement du seuil de 100 000 UFC/l

- Constats : nombreuses non-conformités qui mettent en avant une vétusté de l'installation, l'absence de formation du personnel, une documentation insuffisante et un suivi insuffisant au regard du risque sanitaire encouru
- Suites proposées : APMD (signé le 20/07/2021) et mesures conservatoires (signé le 20/07/2021 – suspension des tours)
- Un PV de contravention a été dressé

Inspection du 21/07/2021 – vérification de la mise en place des mesures conservatoires et de l'APMD

- Constats : non respect des mesures conservatoires et de l'APMD
- Suites proposées : arrêté préfectoral ordonnant l'apposition de scellés
- Un PV de délit a été dressé pour non respect de l'APMD

Inspection du 09/09/21 – Suites de la visite du 21/07/2021

- Respect de l'APMD du 20/07/2021
- Suites proposées : abrogation de l'APMD du 21/07/2021 – retrait de la proposition d'arrêté ordonnant l'apposition de scellés

Inspection : Stratégie de défense contre l'incendie

Inspection du 27/05/2021

- Constats : 5 non conformités (stockage de fûts de liquides inflammables hors des zones dédiées, absence de garantie de la disponibilité des poteaux incendie, émulseurs périmés, absence de dispositifs permettant une intervention en moins de 15' au niveau des stockages de liquides inflammables, stockage de déchets au niveau d'Usineco et de SP14), 1 fait susceptible de mise en demeure et 9 observations
- Suites proposées : APMD (signé le 13/08/2021) et AP de consignation de sommes (signé le 13/08/2021) de 50 000€ du fait du non respect de l'APMD du 06/12/2019 (déchets)

Inspection : stockage de liquides inflammables

Inspection du 18/06/2021

- Constats : 3 non conformités (stockage de déchets de jus acide et d'acide dans des zones non prévues à cet effet et à proximité du stockage de dihydrogène)
- Suites proposées : APMD (non signé à ce jour)

Inspection : ESP

Inspection du 27/10/2021

- Constats : 4 non-conformités (date du contrôle périodique des équipements pas à jour, absence de certificats), 5 faits susceptibles de mise en demeure, 1 observation
- Suites proposées : APMD (non signé à ce jour)
- Réponse de l'exploitant le 15/12/2021

Inspection : récolements des APMD du 28/06/2021 (EDD) et du 10/08/2021(eau) et de l'arrêté de mesures conservatoires du 12/08/2021

Inspection du 04/11/2021

- Constats : non respect de l'APMD du 28/06/2021 (EDD non remise), non respect de l'APMD du 10/08/2021 (surveillance du paramètre chloroforme non mise en place), non respect de l'arrêté de mesures conservatoires du 12/08/2021 (le rejet en chloroforme et en dichlorométhane n'est pas totalement suspendu)
- Suites proposées : arrêté d'astreinte, d'amende et de suspension (arrêtés non signés à ce jour)
- Réponse de l'exploitant en date du 08/11/2021, 01/03/2022 et 11/03/2022

Inspection : récolement de l'APMD du 13/08/2021 - défense incendie

Inspection du 24/11/2021

- Constats : non respect de l'APMD (persistance de fûts et GRV en dehors des zones de stockage autorisées, défense incendie qui n'est toujours pas opérationnelle, détection non mise en place dans les zones le nécessitant), réponse au fait susceptible de mise en demeure (visite du 27/05/2021 – absence de scénario de feu de réservoir étudié dans le Plan de Défense Incendie) non satisfaisante
- Suites proposées : arrêté d'astreinte et APMD (arrêtés non signés à ce jour)
- Réponse de l'exploitant en date du 10/01/2022

Synthexim – sites des dunes

Inspection : mise en sécurité des installations

Inspection du 18/06/2021

- Arrêt de l'usine depuis 2017
- Constats : la demande de prolongation d'autorisation ne peut être acceptée faute de dossier recevable.
- Suites proposées : APMD de remettre un dossier de cessation définitive et totale d'activité (signé le 14/10/2021). Un recours a été déposé – l'inspection va modifier l'APMD et proposer un APC en complément.

INTEROR

Inspection : légionelles

Inspection du 19/01/2021

- Constats : observations relatives à la formalisation du plan d'actions, la complétude des procédures
- Suites proposées : néant
- Réponse de l'exploitant en date du 03/02/2021

Suites des inspection du 09/12/2019 (PM2I) et du 18/06/2020 (stratégie de défense incendie)

Inspection du 18/06/2021

- Constats : 9 observations en lien avec la thématique PM2I, les émulseurs et la formation du DOI
- Suites proposées : abrogation de l'APMD du 21/02/2020
- Réponse de l'exploitant